

60^{ÈMES} JOURNÉES SANTÉ-TRAVAIL 2025

Une édition tournée vers les enjeux de société

Les 7 et 8 octobre 2025, le réseau Présanse a organisé à Paris la 60^{ème} édition des Journées Santé-Travail. L'événement a réuni plus de 650 participants autour d'une thématique centrale : « **Pratiques des SPSTI et contribution aux enjeux de société** ».

En ouverture, le président de Présanse, Maurice Plaisant, a souligné la portée de cette édition, conçue comme un espace d'échanges et de réflexion sur le rôle des SPSTI dans les transformations du monde du travail, leur capacité d'innovation et la richesse des initiatives menées sur le terrain.

Enjeux de la santé mentale : engagement et implication des SPSTI

La séquence consacrée à la santé mentale a rappelé combien ce sujet s'impose aujourd'hui comme un enjeu structurant des politiques de prévention. Les échanges ont mis en évidence le rôle spécifique des SPSTI dans l'articulation entre repérage précoce, accompagnement individuel et prévention collective des situations de vulnérabilité psychique.

Les interventions ont montré comment les SPSTI se dotent progressivement d'outils et de méthodes renforcées pour appréhender les déterminants de la santé psychique au travail et consolider la coopération entre acteurs de terrain.

Plusieurs constats partagés ont émergé : la santé est un déterminant essentiel de la capacité de travail, et le travail lui-même influence la santé ; l'exposition psychosociale, individuelle ou collective, peut être objectivée et suivie dans le temps ; les SPSTI disposent d'un positionnement unique pour déployer des démarches de prévention à tous les niveaux – primaire, secondaire et tertiaire.

Les débats ont également mis en avant la place du maintien en emploi dans les



stratégies de prévention, en lien avec la désinsertion professionnelle et les parcours de rétablissement.

Enfin, un dispositif innovant de prévention du risque suicidaire chez les entrepreneurs a illustré la capacité des SPSTI à intervenir sur des publics spécifiques particulièrement exposés, en associant écoute, détection et accompagnement coordonné.

Enjeux transversaux du monde du travail : adaptation et innovations des SPSTI

Cette deuxième séquence a exploré la manière dont les SPSTI accompagnent les dirigeants et encadrants face aux nouvelles tensions du monde du travail. Les échanges ont notamment porté sur la prévention du risque suicidaire, la formation à l'écoute active et la sensibilisation par des outils ludiques conçus pour renforcer la cohésion d'équipe.

Les interventions ont également mis en lumière la capacité d'innovation des SPSTI dans la prévention de la désinsertion professionnelle, notamment à travers des démarches ciblant des publics spécifiques.

Un exemple marquant présenté lors de cette séquence a porté sur **la prise en compte de l'endométriose**, pathologie qui touche des millions de femmes et impacte significativement la vie professionnelle. **Reconnue en 2022 comme cause nationale de santé publique**, elle met en évidence la nécessité de renforcer la **prévention de la désinsertion professionnelle**. L'initiative présentée, lancée en 2024 par un SPSTI, vise à anticiper les conséquences de la maladie sur les parcours professionnels et à mieux informer salariées et employeurs sur les dispositifs existants de maintien dans l'emploi.

Ces travaux illustrent la manière dont les SPSTI, par leurs compétences pluridisciplinaires et leur ancrage territorial, contribuent concrètement à faire évoluer les pratiques d'accompagnement, au plus près des besoins des entreprises et des salariés.

Enjeux du vieillissement : rôle des SPSTI

Les interventions ont démontré combien les **SPSTI occupent une place essentielle dans la réussite de l'allongement des carrières dans de bonnes conditions**. En s'appuyant sur leur expertise pluridisciplinaire, ils contribuent à préserver l'état de santé de la population active et à anticiper les effets du vieillissement au travail.

À travers des démarches de prévention ciblées, les SPSTI montrent qu'une **action précoce** et structurée, dans une logique de **prévention tout au long de la vie**, permet de préserver la santé tout au long du parcours professionnel.

Cette séquence a mis en lumière un **partenariat structurant** entre les SPSTI et les **centres de prévention dédiés au bien vieillir**, au service d'un même objectif : promouvoir une culture de la prévention primaire, développer l'autonomie des salariés et accompagner chacun dans l'adoption de comportements favorables à la santé. Ces démarches contribuent à changer le regard porté sur le vieillissement et à renforcer la responsabilité sociale des entreprises comme des Services eux-mêmes.

Enjeux du cancer, des maladies chroniques, de la tératogénicité : prise en compte et prévention par les SPSTI

Les échanges de cette séquence ont mis en évidence, à travers les contributions des intervenants, la manière dont les SPSTI participent activement à la prévention et à l'accompagnement des cancers et maladies chroniques en milieu professionnel.

La conférence du Professeur **Fabrice Barlesi** (cf. p. 12), oncologue spécialiste des cancers thoraciques et directeur général de l'Institut Gustave Roussy, a rappelé que le cancer est devenu une maladie chronique avec laquelle il est désormais possible de vivre et de travailler, soulignant la nécessité d'anticiper ses conséquences cliniques, sociales et professionnelles afin d'adapter les environnements de travail et les accompagnements proposés.



Intervention du Professeur Fabrice Barlesi, oncologue spécialiste des cancers thoraciques.

Suite page 4 ►

Les SPSTI ont également illustré leur capacité d'innovation en matière de sensibilisation, à travers, notamment, le développement d'un escape game consacré à la prévention des risques liés à la manipulation des médicaments anticancéreux. Ce dispositif original permet d'aborder un risque souvent méconnu sous un angle concret et pédagogique, favorisant l'appropriation des bonnes pratiques par les professionnels concernés.



Alexandra Guille, Infirmière en Santé au Travail au sein de l'ahi33, a présenté un escape game qui permet de sensibiliser au risque des médicaments anticancéreux.

Ces contributions ont confirmé le **rôle structurant des SPSTI** dans la prise en compte des pathologies chroniques, le maintien en emploi des salariés concernés et la diffusion d'une culture de prévention ancrée dans la pratique quotidienne du travail.

Une clôture du Directeur Général du Travail tournée vers l'avenir et rappelant les avancées déjà réalisées par les SPSTI

En conclusion de ces deux journées, **Pierre Romain**, Directeur général du Travail, a salué « *la vitalité, l'engagement et la capacité d'innovation* » des SPSTI, soulignant leur rôle central dans la mise en œuvre des transformations engagées depuis la loi du 2 août 2021.



M. Pierre Romain, Directeur Général du Travail.

Il a rappelé les avancées déjà réalisées – **généralisation de l'offre socle, déploiement des cellules de prévention de la désinsertion professionnelle, montée en puissance de la certification** – ainsi que les chantiers à poursuivre : **interopérabilité des données de santé, attractivité de la médecine du travail et développement de l'innovation au service de la prévention.** ■